



Obligations verte et durable

Rapport annuel 2019



Les obligations verte et durable de la Caisse des Dépôts en bref

Depuis 2017, la Caisse des Dépôts émet des obligations dites verte et durable. Contrairement aux obligations traditionnelles qui financent l'ensemble des activités d'un émetteur et le refinancement de sa dette, ces obligations financent des investissements ayant spécifiquement des impacts environnementaux et/ou sociaux.

Ce rapport annuel permet de rendre compte de ces impacts tout au long de la durée de vie des obligations (5 ans).

Ainsi en 2019, deux obligations sont en cours : une verte (émise en 2017) et une durable (émise en 2019).

Édito

Au regard des enjeux de développement durable, 2019 et 2020 ont été deux années marquantes. La crise sanitaire a bien sûr exacerbé les inégalités et le besoin de solidarité et l'urgence écologique a une nouvelle fois été démontrée.

Face à ce constat qui se renouvelle d'année en année, le plan de relance de la Caisse des Dépôts, annoncé le 7 septembre 2020, vise particulièrement à financer la transition écologique et énergétique (40 Md€ seront mobilisés d'ici cinq ans), à soutenir nos entreprises dans les secteurs les plus touchés par la crise, et à renforcer la cohésion sociale (notamment au travers du logement social et de la formation).

Dans ce contexte, la Caisse des Dépôts se mobilise plus que jamais pour continuer à émettre des obligations affectées permettant de financer des projets dont la vocation est d'avoir un impact positif sur l'environnement et sur les enjeux sociaux, tels que l'éducation et l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou la rénovation énergétique des bâtiments. Après l'obligation verte de 2017, le succès de notre première obligation durable de 500M€ émise en 2019, démontre une nouvelle fois l'intérêt des investisseurs pour ce type d'outil financier.

Le 8 septembre 2020, nous avons ainsi émis une deuxième obligation durable pour poursuivre le développement de projets transformant les territoires et accompagner ces derniers dans leur sortie de crise qui a rencontré un succès qui nous conforte dans notre démarche.

Septembre 2020

Virginie Chapron-du Jeu
directrice des Finances du Groupe

Chiffres clés des obligations	4
Mission de la Caisse des Dépôts	6
Méthodologie	10
Projets et impacts	20

Cohérence

Les émissions s'inscrivent pleinement en cohérence avec la priorité de la Caisse des Dépôts : agir pour la cohésion sociale et le développement durable.

La Caisse des Dépôts utilise les fonds levés pour financer des actifs verts et/ou sociaux, en cohérence avec les objectifs de développement durable.

Exemplarité

La vocation de la Caisse des Dépôts est d'accompagner la structuration du marché des obligations vertes, sociales et durables et, à ce titre, promouvoir ses meilleures pratiques.

La Caisse des Dépôts, membre des "Green bond principles" et des "Social bonds principles", veille à en respecter leurs recommandations, notamment celles de recourir à des revues et certifications externes.

Transparence

Les émissions se distinguent par une transparence sur leurs caractéristiques et une communication sous forme de rapports relatifs aux engagements pris.

La Caisse des Dépôts publie un rapport annuel complet dédié à ces obligations.

Lisibilité

La définition et la mise en place de processus, internes et externes, ont pour objectif d'être simples, claires et lisibles.

La Caisse des Dépôts intègre l'ensemble des procédures particulières aux obligations vertes, sociales ou durables au sein de ses processus habituels d'investissement.

Évolutivité

Les opérations s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue des processus de suivi des impacts des actifs et des rapports.

La Caisse des Dépôts initie, avec ses partenaires, un travail de définition des objectifs de performance environnementale et sociale des actifs et de leur mesure.

Chiffres-clés de l'obligation verte de 2017



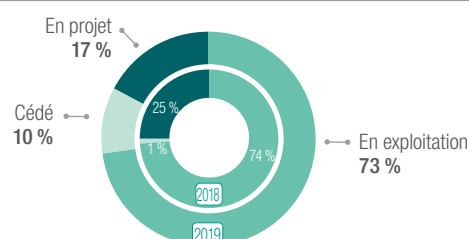
500 M€

à échéance 1^{er} mars 2022

42 %

Part moyenne du capital détenu
par la Caisse des Dépôts dans les projets ⁽¹⁾

Allocation par stade de développement au 31/12/2019
(par rapport à 2018)



GRÂCE AUX PROJETS FINANCÉS ⁽²⁾

Plus de 5 000 emplois
directs et indirects soutenus en 2019

84 000 ménages
approvisionnés en énergie verte

Près de 200 ha
d'anciennes friches dépolluées

Près de
78 000 tCO₂eq évitées en 2019
soit les émissions de CO₂ d'une ville française
de 17 000 habitants pendant 1 an

30 PROJETS

	Répartition des actifs par type (en nombre)	Répartition des montants alloués par type d'actifs (en K€)
Réhabilitation de sites (fonds multiprojets)	3	60 814
Infrastructures de production d'énergie verte	14	168 142
Immobilier vert	13	364 480

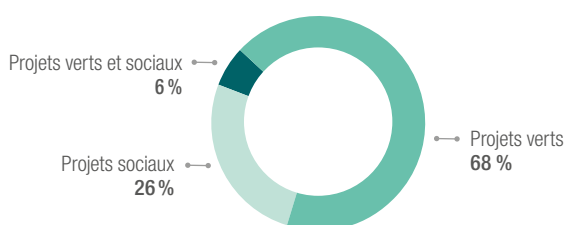
(1) Toutes les données proratisées dans ce rapport le sont selon la part du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans chaque projet. Les années précédentes, le prorata se faisait par rapport à la participation de la Caisse des Dépôts dans la société portant l'actif.

(2) Toutes les données affichées dans ce rapport sont des données annuelles.



Chiffres-clés de l'obligation durable de 2019

Utilisation des fonds levés



500 M€

à échéance 19 juin 2024

43 %

Part moyenne du capital détenu
par la Caisse des Dépôts dans les projets

49 PROJETS

	Répartition des actifs par type (en nombre)	Répartition des montants alloués par type d'actifs (en K€)
Santé et médico-social	12	40 437
Immobilier social (fonds multiprojets)	1	4 000
Économie sociale et soli- daire (fonds multiprojets)	1	24 500
Éducation et insertion professionnelle	2	2 030
Transition numérique	3	128 978
Réhabilitation de sites (fonds multiprojets)	1	40 000
Infrastructures de produc- tion d'énergie verte	5	17 712
Immobilier vert	24	365 824

GRÂCE AUX PROJETS FINANCÉS

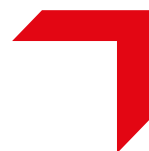
Plus de 6 000 emplois
directs et indirects soutenus en 2019

550 personnes formées
au digital en 2019

Près de 200 projets ESS
soutenus en 2019

Plus de
9 000 € économisés
chaque année grâce à la rénovation
de bâtiments sociaux

Plus de
34 000 tCO₂eq évitées en 2019
soit les émissions en CO₂ d'une ville française
de 7 500 habitants pendant un an



Mission **de la Caisse** **des Dépôts**

Face aux défis environnementaux et sociaux grandissant, le groupe Caisse des Dépôts se mobilise pour les populations les plus fragiles, et oriente ses investissements au service de la transformation vers une économie à impact positif qui ne vise pas la seule création de valeur financière.

Sa mission : agir sur tous les territoires en faveur de la cohésion sociale et du développement durable.

Sa politique durable

Financer la transition écologique, œuvrer en faveur de la cohésion sociale, contribuer au développement économique des territoires et des entreprises, et agir au quotidien de manière exemplaire et responsable sont les quatre axes structurant la politique durable du Groupe.

Cette politique est coordonnée par le Service Politique durable, rattaché à la direction des finances du Groupe depuis 2019, afin de mieux articuler le pilotage stratégique financier et extra-financier.

Suite à la crise sanitaire, la Caisse des Dépôts a annoncé son plan de relance le 7 septembre 2020 dont les trois grands axes sont la transition écologique, la construction de logements et le soutien aux entreprises, en cohérence avec sa politique de développement durable.

Les 4 axes de la politique développement durable du groupe Caisse des Dépôts

Transition écologique

- ▶ Financer la transition vers une économie bas carbone et encadrer le financement des secteurs émissifs
- ▶ Développer des offres de produits et services à impact environnemental positif
- ▶ Évaluer et maîtriser les risques climatiques
- ▶ Préserver la biodiversité

Développement économique

- ▶ Financer les entreprises et accompagner le développement des PME, TPE et ETI
- ▶ Financer les collectivités locales dans leurs projets d'aménagement du territoire
- ▶ Développer des offres de services concourant à l'attractivité des territoires

Cohésion sociale

- ▶ Financer des logements décents pour tous
- ▶ Soutenir les secteurs de l'éducation, de la formation, de la santé et de la vieillesse
- ▶ Œuvrer pour réduire les inégalités territoriales
- ▶ Développer des offres de services inclusifs à impact social positif

Exemplarité interne

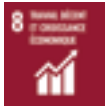
- ▶ Pratiquer une finance responsable
- ▶ Assurer la loyauté des pratiques et se conformer aux meilleurs standards éthiques
- ▶ Maîtriser les impacts négatifs des activités et du fonctionnement interne
- ▶ Être un employeur socialement responsable

Le plan d'action ODD

Le groupe Caisse des Dépôts a l'ambition de structurer son modèle économique et stratégique en prenant directement en compte les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, qui définissent une feuille de route universelle vers un avenir meilleur et plus durable pour tous d'ici 2030. Il s'engage ainsi à mettre sa capacité d'intervention et d'influence au service de la réalisation de ces ODD, qui s'inscrivent pleinement dans ses valeurs et missions.

À cette fin, le Groupe a mis en place une démarche robuste pour évaluer l'impact de ses activités, piloter sa contribution à la société, et soutenir les feuilles de route et politiques nationales et internationales en faveur d'une société plus durable.

Les activités du groupe Caisse des Dépôts présentent des enjeux et impacts importants pour 7 ODD de manière prioritaire et 6 ODD de manière significative ⁽¹⁾ au sein de 3 axes de la politique durable.

	Transition écologique	Cohésion sociale	Développement économique
7 ODD prioritaires	 	 	  
6 ODD significatifs	 	 	 

Tous les projets adossés à l'obligation verte ou durable émise répondent directement à au moins deux des ODD prioritaires ou significatifs identifiés par le Groupe.



(1) Les ODD prioritaires sont ceux faisant l'objet d'une dynamique d'amélioration stratégique et nécessitant un pilotage.
Les ODD significatifs sont ceux faisant l'objet d'une vigilance pour ne pas dégrader l'impact du Groupe et nécessitant un suivi.

Résultats

de l'action climatique

des métiers financiers

Parmi ses ODD prioritaires, la Caisse des Dépôts a, depuis plusieurs années, mis en place une politique robuste concernant sa transition écologique, matérialisée par des objectifs concrets. En 2019, elle renforce encore son ambition avec l'engagement pour la neutralité carbone de ses portefeuilles d'investissements d'ici à 2050 et le renforcement du seuil d'exclusion charbon.

Pilier d'action	Engagements pris
Financer la TEE	20 Md€ de financement TEE entre 2018 et 2020
Évaluer et gérer le risque climatique	Intégration des risques climatiques dans les dispositifs d'évaluation et de maîtrise des risques
Exclure le charbon thermique	- Exclusion des entreprises dont plus de 10 % du chiffre d'affaires est lié au charbon thermique - Pas de financement de nouvelles capacités de production d'énergie à base de charbon
Engagement actionnarial	Intégration des enjeux de performance climatique, énergétique et environnementale dans le dialogue actionnarial
Décarboner les portefeuilles	Objectif de neutralité carbone des portefeuilles d'investissements d'ici 2050
Préserver la biodiversité	- Intégration de critères environnementaux dans l'analyse et la notation des entreprises - Dialogue actionnarial engagé sur les enjeux de biodiversité

Plus d'information

- [Les rapports annuels 2019](#)
- [La stratégie ODD de la France](#)



Méthodologie

Les obligations verte et durable s'alignent avec les exigences environnementales et sociétales que la Caisse des Dépôts s'impose lors de toute décision d'investissement.

La méthodologie de sélection et de suivi des projets éligibles à un financement par une obligation affectée est le reflet de la rigueur et de la transparence que le Groupe applique à l'ensemble de ses processus d'investissement.

S'appuyer sur les meilleurs standards du marché

Afin d'émettre une obligation verte, sociale ou durable alignée sur ses propres attentes et sur celles de ses parties prenantes, la Caisse des Dépôts s'appuie sur les *Green bonds principles* (GBP) et les *Social bonds principles* (SBP), initiatives de référence dont elle est membre émetteur.

Ces cadres présentent des lignes directrices d'application volontaire, fondées sur quatre principes clés :

- Utilisation des fonds ([voir page 17](#))
- Sélection et évaluation des projets ([voir page 14](#))
- Gestion des fonds ([voir page 17](#))
- Reporting

La Caisse des Dépôts a ainsi rendu public un document cadre aligné, selon la *second opinion* de Vigeo Eiris, sur les quatre piliers des Principes ci-dessus. Ce document présente les priorités stratégiques du Groupe, les principes fondamentaux des émissions, ainsi que les procédures d'évaluation et de sélection des projets éligibles. Vigeo Eiris exprime par ailleurs une assurance raisonnable (plus haut niveau d'assurance) sur les engagements de la Caisse des Dépôts.

	Second opinion de l'obligation verte Second opinion de l'obligation durable
	Avis d'assurance de bonne allocation des flux et certificat de conformité des projets aux critères d'éligibilité de : - l'obligation verte - l'obligation durable
	Accompagnement par EY afin d'identifier et d'élaborer les indicateurs de reporting sur les impacts environnementaux et sociaux des projets adossés aux obligations

Plus d'information

- [Le document cadre](#)
- [Les Green bonds principles](#)
- [Les Social bonds principles](#)

Attirer de nombreux investisseurs

L'émission verte de 2017 et l'émission durable de 2019 sont toutes deux d'un montant de 500 millions d'euros et d'une maturité de 5 ans. La taille et la granularité du livre d'ordres, ainsi que la qualité de la base d'investisseurs, témoignent de la notoriété de la signature de la Caisse des Dépôts sur les marchés des capitaux, et confirme l'appétence des investisseurs pour une nouvelle signature de qualité sur le marché des obligations affectées.

Caractéristiques des émissions

	Obligation verte (2017)	Obligation durable (2019)
Format	Programme EMTN	Programme EMTN
Notations	Aa2 (Moody's) / AA (S&P)	Aa2 (Moody's) / AA (S&P)
Montant	500 M€ "no grow"	500 M€ "no grow"
Date de l'opération	22 février 2017	12 juin 2019
Date de règlement	1 ^{er} mars 2017	19 juin 2019
Date d'échéance	1 ^{er} mars 2022	19 juin 2024
Coupon ⁽¹⁾	0,200 % annuel	0,0 % annuel
Taux reoffer	0,203 % annuel	- 0,263 % annuel
Spread reoffer ⁽²⁾	OAT interpolée 0 % 25/05/2022 + 12 bps	OAT interpolée + 13 bps (OAT 0 % 25/03/2020 & OAT 0 % 25/03/2025)
Listing	Euronext Paris	Euronext Paris
Droit applicable	Droit français	Droit français
Syndicat bancaire	BNPP, CACIB, HSBC, JP Morgan, Natixis, SGCIB	BNPP, CACIB, HSBC, Natixis, SGCIB

Faits marquants de l'obligation verte



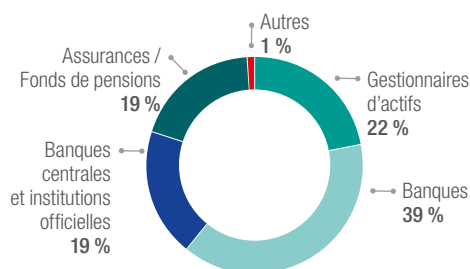
Spread resserrement de OAT+15 à OAT+12 points de base	+ 100 % de sursouscription	45 investisseurs	Obligation listée dans l'indice MSCI Barclays
--	-------------------------------	---------------------	---

(1) Taux d'intérêt servi

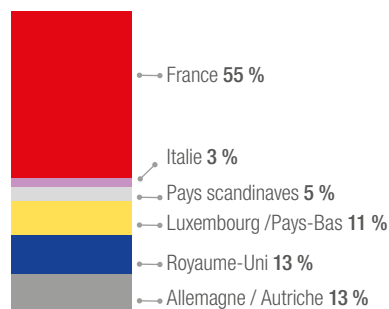
(2) Retrouvez les définitions pour "taux reoffer" et "spread reoffer" dans le glossaire en dernière page du rapport

Provenance des fonds levés

Répartition par type d'investisseur



Répartition géographique



Faits marquants de l'obligation durable



Spread
resserrement
de OAT+16 à OAT+13
points de base

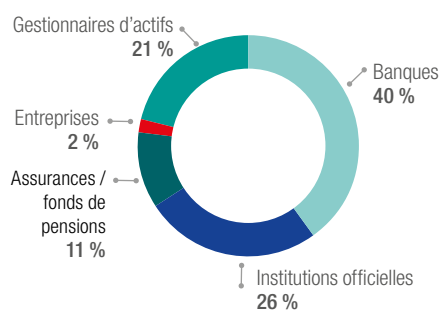
+ 180 %
de souscription

51
investisseurs

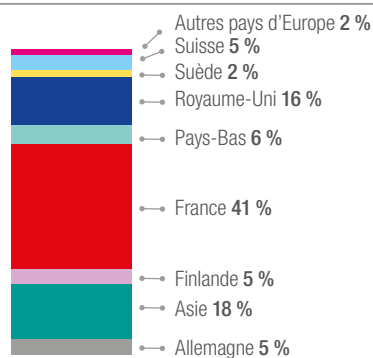
Obligation listée
dans l'indice
MSCI Barclays

Provenance des fonds levés

Répartition par type d'investisseur



Répartition par pays



Être transparent dans le choix des projets

Le processus de sélection et d'évaluation en trois étapes est fondé sur l'expertise interne et externe de la Caisse des Dépôts, qui a veillé à définir et mettre en œuvre des processus clairs et lisibles. Elle travaille également à l'intégration des procédures particulières à ces obligations dans ses processus habituels d'investissement.

Le processus en trois étapes (analyse d'éligibilité, confirmation d'éligibilité et décision d'adossement) est vérifié et certifié par des auditeurs externes ([voir page 11](#)). L'ensemble des départements financiers et extra-financiers de la Caisse des Dépôts, dont les entités investisseurs concernées par les obligations, ont participé à la mise en place de ce processus, en collaboration avec le cabinet EY (identification et élaboration des indicateurs d'impacts).

Identification des actifs éligibles

Les critères d'identification des actifs éligibles reposent sur une analyse de leurs qualités intrinsèques. Ne sont ainsi retenus que les actifs qui satisfont l'exhaustivité de ces critères, sans aucune pondération de ces derniers.

Fort de ces postulats, les principes suivants ont été retenus pour la sélection des actifs :

- financement en fonds propres ou quasi-fonds propres,
- n'étant pas susceptibles de faire l'objet de controverse majeure,
- générant une répartition équilibrée entre : (i) financement et refinancement ⁽¹⁾ et (ii) projets futurs et actifs en exploitation,
- mettant en valeur les savoir-faire de la Caisse des Dépôts sur des secteurs d'intervention à vocation environnementale ou sociale.

Les actifs adossés font essentiellement l'objet de financements primaires (*greenfield*) en capital (*equity*), et ne sont pas susceptibles d'avoir été préalablement financés par une obligation verte, sociale ou durable de la Caisse des Dépôts. Si un actif fait l'objet d'un financement secondaire (*brownfield*), l'engagement de la Caisse des Dépôts est motivé par l'extension significative des capacités du projet originel.

Analyse d'éligibilité

La capacité du projet à intégrer la liste des actifs éligibles dans le domaine pertinent est identifiée lors de la rentrée en relation par les chargés d'investissement, au regard des critères d'identification de la prochaine obligation (verte, sociale ou durable) qui sera émise par la Caisse des Dépôts.

La page suivante présente la liste de tous les domaines et sous-domaines d'intervention éligibles à une obligation verte, sociale ou durable. Sur certains de ces domaines, il est possible que des actifs ne soient pas encore adossés à une obligation. La totalité des critères d'éligibilité est disponible dans le [document cadre en ligne](#).

(1) Dans le cadre de l'obligation durable, les décaissements correspondants à des projets refinancés ne seront pas antérieurs à 2 années précédant l'émission de l'obligation.

Domaines	Sous-domaines	Exemples de critères d'éligibilité	Objectifs environnementaux et climatiques	Objectifs sociaux	ODD
Actifs éligibles à une obligation verte ou une obligation durable					
Infrastructures de production et de stockage d'énergie verte et de chaleur	Production d'électricité renouvelable (éolien, solaire, biomasse, géothermie...)	Critères spécifiques de durabilité pour la biomasse solide à base de bois	Limitier les émissions de GES	Soutenir l'emploi vert	
	Production efficiente de chaleur (réseaux de chaleur ou de froid, cogénération biomasse...)	- Labellisation "Écoréseau de chaleur" - Tarifs usagers dans le tiers inférieur français	- Valoriser la chaleur fatale (dérivée d'un site de production) - Limiter les émissions de GES	Soutenir l'emploi vert	
	Stockage d'énergie renouvelable	Projets éligibles par la nomenclature du label TEEC	Faciliter le recours aux énergies renouvelables en palliant leur intermittence	Soutenir l'emploi vert	
Immobilier vert	Construction neuve et réhabilitation (tertiaire, résidentiel...)	Labellisation environnementale reconnue (BBC Effinergie +, E+C-, HQE Excellent...)	- Limiter les émissions de GES - Limiter la consommation d'énergie	- Lutter contre la précarité énergétique - Soutenir l'emploi vert	
Dépollution des sols et réhabilitation de sites	Tout type de sites afin de les rendre aptes à un nouvel usage industriel, commercial ou résidentiel	Sites significativement pollués avec fort potentiel de redéveloppement	- Limiter l'artificialisation des sols et les émissions de GES - Réduire l'exposition à des substances polluantes	- Améliorer le cadre de vie - Soutenir l'emploi vert	
Infrastructures et services de mobilité durable	Transport par rail, fluvial, flottes de matériel roulant propre et avitaillement associé	Technologies électriques et hydrogènes	- Limiter les émissions de GES - Réduire les polluants atmosphériques	- Améliorer la sécurité - Soutenir les populations fragiles et la création d'emplois verts	
Infrastructures numériques	Centres de données éco-efficents	- Power usage effectiveness inférieur à 1,3 - Carbon usage effectiveness inférieur à 80 g/kWh	Maîtriser l'empreinte carbone du numérique	Soutenir l'emploi	
Actifs éligibles à une obligation sociale ou une obligation durable					
Infrastructures numériques	Accès au numérique par des réseaux de fibre optique	Population cible : habitants, entreprises locales, services publics des déserts numériques	/	- Réduire la fracture numérique - Soutenir l'emploi	
Éducation et insertion professionnelle	Accès à la formation (soutien aux organismes de formation)	Population cible : personnes de tous âges en difficulté d'insertion socioprofessionnelle, sans formation ou expérience, éloignées de l'emploi	/	- Former et insérer professionnellement des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi - Se diriger vers la parité femme/homme	
Économie sociale et solidaire	Investissements dans toute entreprise de l'ESS	Toute entreprise de l'ESS au sens de la loi du 31 juillet 2014	/	- Faire émerger et diversifier les activités des entreprises de l'ESS - Soutenir l'emploi social non délocalisable	
Immobilier social	Soutien des maîtres d'ouvrage d'insertion dans la production de logements très sociaux	- Maîtres d'ouvrage disposant de l'Agrément entreprise d'utilité sociale (ESUS) - Population cible : mal-logés, personnes et ménages en situation de précarité et d'exclusion	/	Lutter contre le mal-logement et pour l'accès au logement	
Actifs éligibles à une obligation verte, sociale ou durable					
Santé et médico-social	Réduction des déserts médicaux (construction de centres de santé, soutien des professionnels de santé, ...)	Population cible : zones périurbaines / rurales considérées comme déserts médicaux	/	Améliorer la disponibilité des soins médicaux	
	Accompagnement du vieillissement de la population (construction, rénovation, extension d'EHPAD, ...)	- Population cible : senior - Label NF Habitat / NF Habitat HQE minimum	- Limiter les émissions de GES - Limiter la consommation d'énergie	Améliorer l'autonomie et l'état de santé de la population senior	

Confirmation de l'éligibilité

Les actifs ainsi identifiés font l'objet d'une seconde analyse interne documentée de conformité aux critères, et sont examinés à l'occasion de leur passage devant l'instance de décision d'engagement.

La Caisse des Dépôts œuvrant en faveur de la plus grande transparence, une liste exhaustive et documentée des projets candidats à l'adossement est communiquée aux investisseurs dès les émissions.

Décision d'adossement

Un comité interne Obligations Vertes Sociales Durables annuel statue en dernier ressort sur l'adossement de l'actif désigné aux obligations. Ce comité examine également l'ensemble des actifs déjà adossés afin de vérifier que ceux-ci satisfont toujours les critères motivant leur adossement et qu'ils ne font pas, à cette date, l'objet de controverse majeure. La survenance éventuelle d'une telle controverse, quelle qu'en soit la nature (politique, environnementale, citoyenne, etc.), peut conduire au retrait - temporaire (sous la condition de l'amélioration de performance) ou définitif (en cas d'insuffisance de mesures d'amélioration) - du projet sensible de la liste des actifs éligibles. Un nouvel actif de substitution serait alors proposé à l'adossement. La non-éligibilité d'un actif avérée post-adossement (par exemple, non-obtention d'un label initialement visé) entraîne le retrait de l'actif du portefeuille de l'obligation verte ou durable.



©goodluz - stock.adobe.com

Suivre les projets

En cohérence avec les meilleures pratiques de marché, la Caisse des Dépôts est transparente sur le suivi financier de ses projets. Ce suivi est notamment formalisé au sein de l'institution par un comité spécialisé interne se regroupant au moins une fois par an, dans le but de valider les décisions d'adossement et de désadossement le cas échéant.

Gestion des fonds levés

Le procès-verbal émis lors du comité Obligations Vertes Sociales Durables permet l'édition des pièces comptables et financières nécessaires à la certification de bonne allocation des flux par un commissaire aux comptes. Deux sections comptables dédiées au passif, pour l'émission elle-même, et à l'actif, pour la gestion en trésorerie de la ressource non encore affectée, ont été créées.

L'ensemble du montant levé à chaque émission sera affecté à des projets éligibles sous 12 mois suivant la date de l'émission. Dans le cas où un projet deviendrait inéligible, ou en cas de cession d'actifs, la Caisse des Dépôts s'engage à remplacer, dans la mesure du possible, les dépenses affectées à ce projet par des dépenses liées à un autre projet éligible dans un délai de 12 mois.

Les montants levés et non encore affectés sont gérés par les équipes de la gestion de trésorerie de la Caisse des Dépôts. Cette liquidité est placée dans un délai maximum de 10 jours ouvrés à compter de la date de règlement de l'émission et réajustée lors de la production du procès-verbal du comité Obligations Vertes Sociales Durables annuel.

Les supports de placement des actifs considérés seront libellés en euros, d'une maturité inférieure à un an, à taux variable contre Eonia ou Euribor et notés a minima A1/P1. Des titres négociables à court terme (Neu CP) ou *European Commercial Paper* (ECP) d'émetteurs de types supranationaux, souverains ou agences (SSA), ou encore bancaires, sont privilégiés.

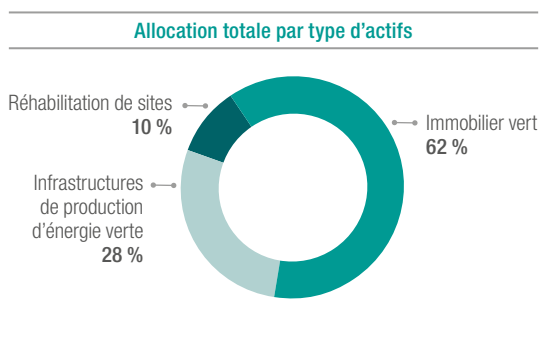
Synthèse de l'allocation des fonds levés Obligation verte de 2017



Catégorie d'actifs	Actifs (nbr)	Montants	Flux financiers		Stade de développement (mis à jour au 31/12/2019)			Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
			Décaissés au 31/12/2018	À décaisser au 31/12/2018	En construction	En exploitation	Cédé	
Immobilier vert	13	364 480	319 298	45 183	71 174	293 306	-	61 %
Réhabilitation de sites	3	60 814	42 450	18 364	18 364	42 450	-	19 %
Infrastructures de production d'énergie verte	14	168 142	138 671	29 471	12 902	95 707	59 534	25 %
Total	30	593 436	500 419	93 018	102 440	431 463	59 534	42 %

Montants au 31/12/2019 exprimés en milliers d'euros, figés au 31/12/2018 suite à l'atteinte de l'allocation complète à cette date.

- Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l'obligation verte s'élève à plus de 593 M€, soit une surcouverture de plus de 18 % des fonds levés, permettant ainsi de faire face aux aléas éventuels susceptibles d'affecter les actifs éligibles (perte d'éligibilité, report du projet ou décalage de versement, etc.) par l'adossesment de nouveaux actifs éligibles.
- Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2019 correspondant au financement des actifs éligibles s'élève à 500 M€, l'allocation complète ayant été atteinte au 31/12/2018.
- Le montant de 93 M€ correspondant au solde non-adossé des fonds levés par l'obligation verte a été réintégré dans le vivier d'actifs éligibles pour les besoins de remplacement associés aux obligations vertes et durables actuellement en circulation et/ou aux futures obligations.



Synthèse de l'allocation des fonds levés

Obligation durable de 2019



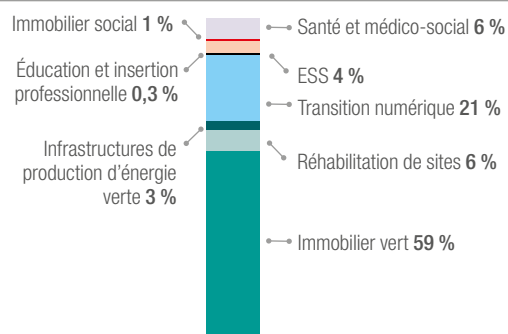
Catégorie d'actifs	Actifs (nbr)	Montants investis	Total des décaissements au 31/12/2018	Flux décaissés en 2019	Total des décaissements au 31/12/2019	À décaisser 2020	Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
Immobilier vert	24	365 824	91 984	55 757	147 741	218 083	52 %
Réhabilitation de sites	1	40 000	5 600	9 600	15 200	24 800	16 %
Infrastructures de production d'énergie verte	5	17 712	10 004	3 739	13 743	3 969	38 %
Transition numérique	3	128 978	23 306	27 984	51 290	77 688	28 %
Éducation et insertion professionnelle	2	2 030	330	1 050	1 380	650	32 %
Économie sociale et solidaire	1	24 500	6 321	5 120	11 441	13 059	34 %
Immobilier social	1	4 000	2 000	2 000	4 000	0	12 %
Santé et médico-social	12	40 437	13 759	17 674	31 433	9 004	41 %
Total	49	623 481	153 304	122 924	276 228	347 253	43 %

Montants au 31/12/2019 exprimés en milliers d'euros.

- Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l'obligation durable s'élève à plus de 623 M€, soit une surcouverture de plus de 20 %, permettant ainsi de faire face aux aléas éventuels susceptibles d'affecter les actifs éligibles (perte d'éligibilité, report du projet ou décalage de versement, etc.) par l'adossesment de nouveaux actifs éligibles.
- Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2019 correspondant au financement des actifs éligibles s'élève à 276 M€.

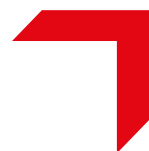
- Un montant de 250 M€, solde non-adossé des fonds levés par l'obligation durable, a été placé en trésorerie, conformément aux règles de gestion définies au sein du document cadre ([cf. "Gestion des fonds levés" p. 29 du document cadre](#)).

Allocation totale par type d'actifs



Allocation par statut de décaissement





Projets et impacts

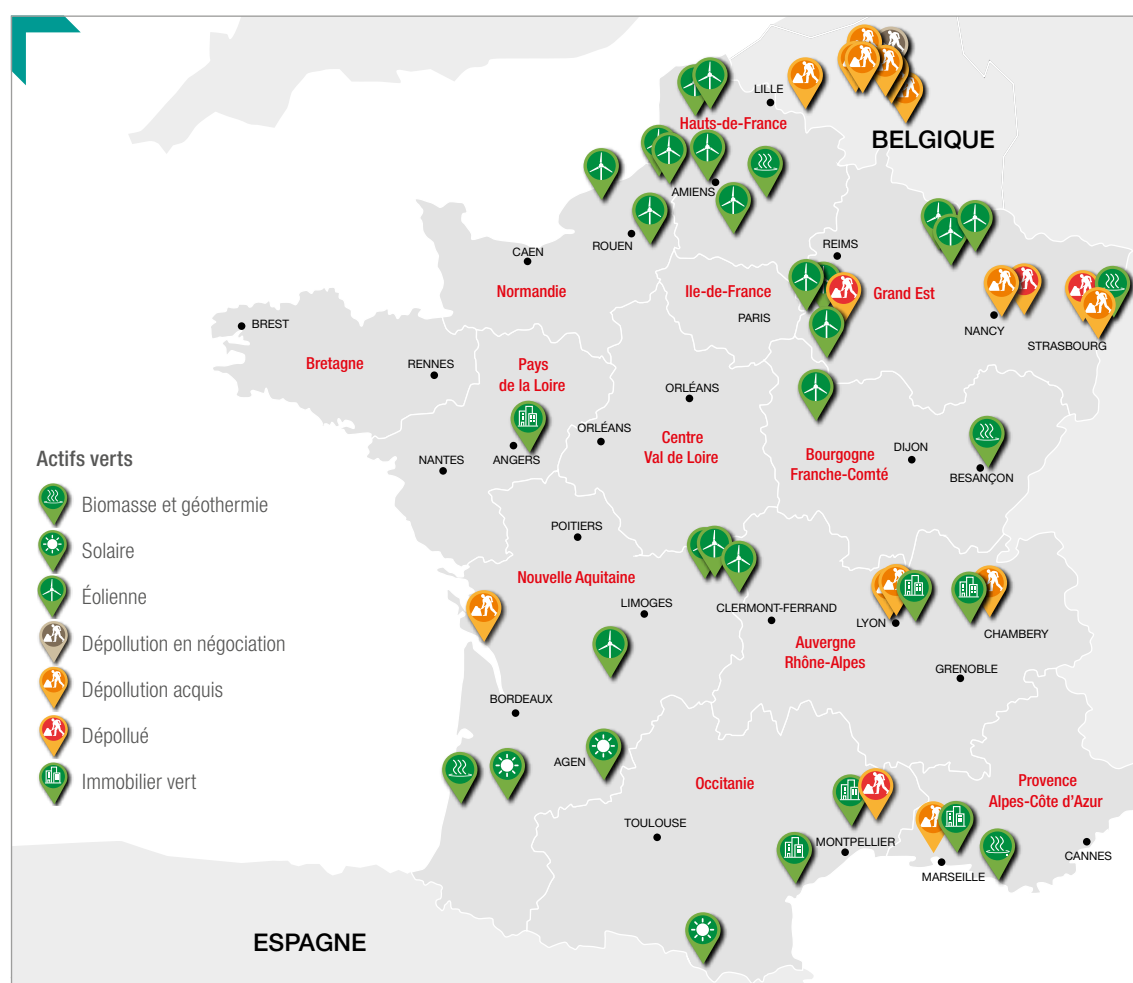
La Caisse des Dépôts propose aux investisseurs des projets diversifiés à performance environnementale et/ou sociale élevée, allant de projets de grande ampleur à forte visibilité nationale et internationale, à des projets locaux ayant un impact fort sur leurs territoires d'implantation.

Cartographie des projets

Outre les interventions dans les territoires français, l'obligation verte et l'obligation durable permettent de développer des projets à l'international, avec quelques sites de dépollution en Belgique et en Espagne.

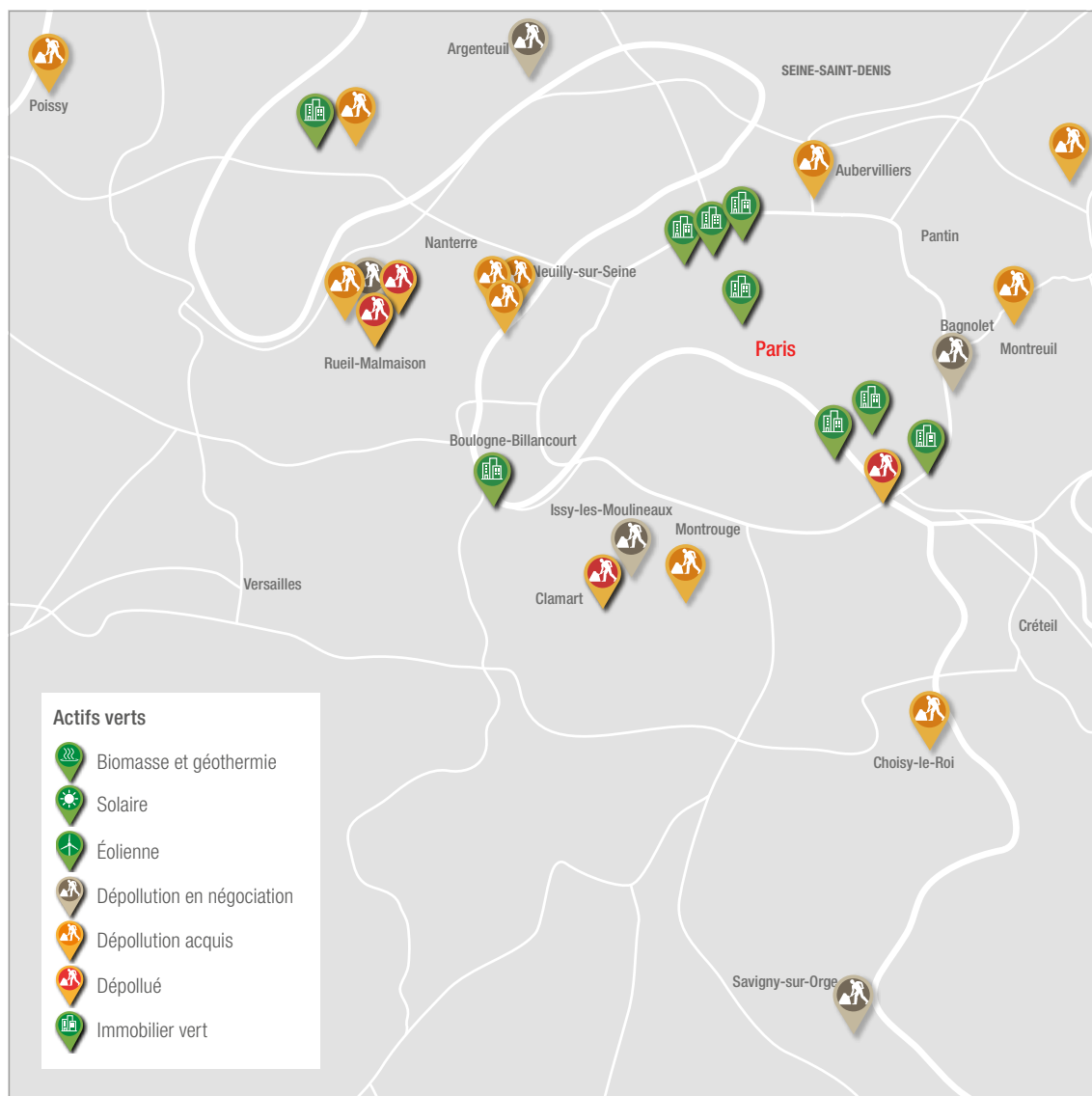
Les données d'impacts sont calculées selon la part du capital détenue par de la Caisse des Dépôts dans chaque projet ou fonds portant les projets ⁽¹⁾. Les notes méthodologiques complètes pour chaque domaine d'intervention seront disponibles sur le [site internet](#) de la Caisse des Dépôts avant fin 2020. Lors de la cession des actifs, les impacts ne sont plus mesurés ni intégrés aux rapports, à l'exception des sites dépollués dont le suivi continue d'être assuré par les sociétés de gestion des quatre fonds d'investissement dédiés à la dépollution et la réhabilitation de sites, jusqu'à la sortie d'actifs de leurs portefeuilles.

Obligation verte de 2017

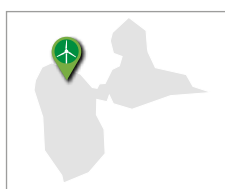


(1) Les années précédentes, la quote-part se faisait en fonction de la participation de la Caisse des Dépôts dans l'actif portant le projet et non le projet lui-même. Cela peut donner lieu à des variations de résultats.

Île-de-France



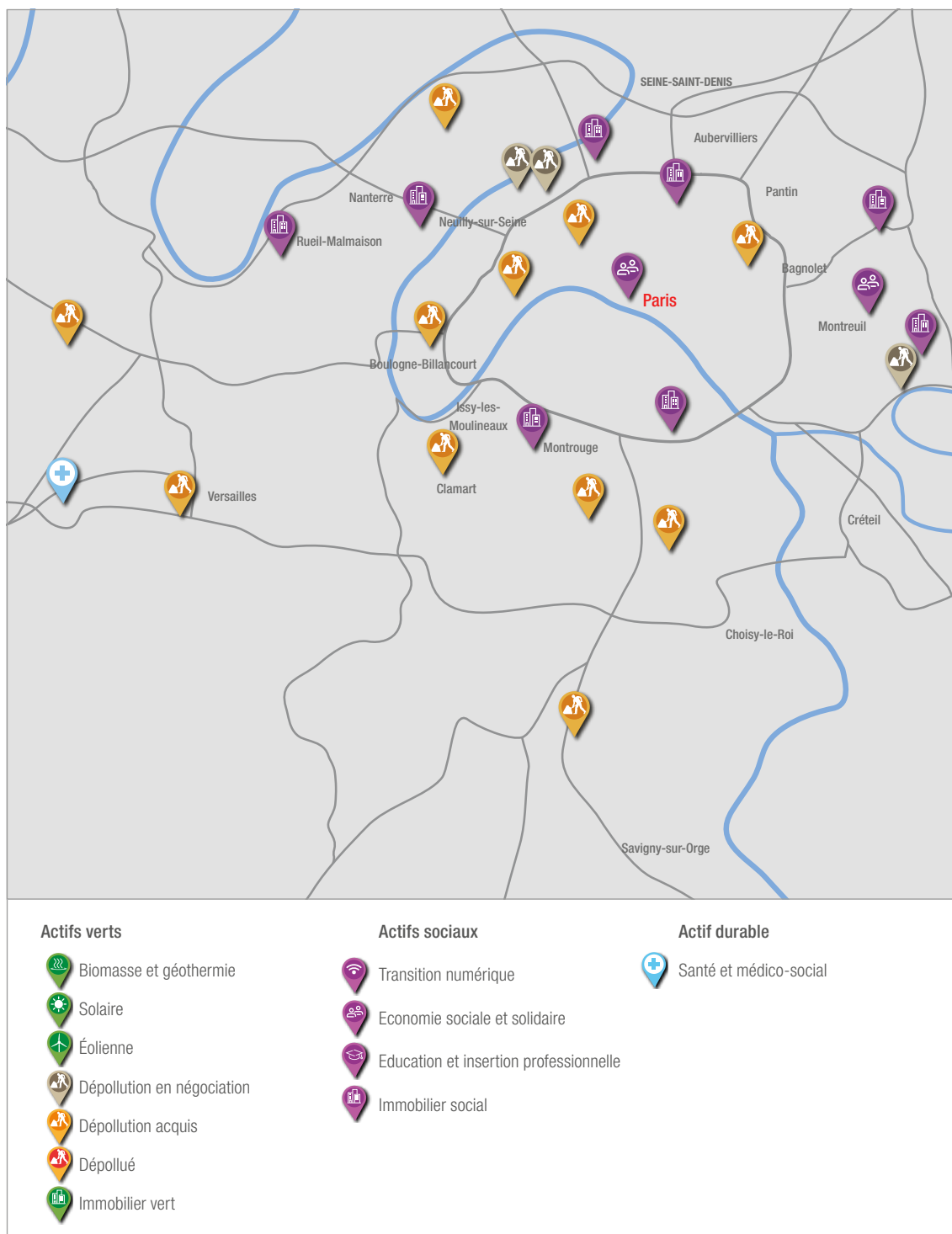
Guadeloupe



Obligation durable de 2019



Île-de-France



Infrastructure de production d'énergie verte



Produire de façon durable une énergie propre est déterminant pour la transition vers un système énergétique entièrement décarboné, conformément à la stratégie nationale bas carbone française vers la neutralité carbone.

La Caisse des Dépôts participe à la création et la pérennisation des infrastructures associées via le financement total de 19 projets de production d'énergie verte à partir de sources renouvelables, adossés entre 2017 et 2019. L'obligation verte et l'obligation durable permettent ainsi de financer la construction, l'exploitation ou l'expansion de parcs éoliens, de centrales d'énergie géothermiques et de biomasse, ou encore d'installations photovoltaïques.

Focus sur le projet Centrale photovoltaïque de Saint-Eusèbe (71)



JP Energie Environnement (JPEE) est un producteur indépendant d'énergies renouvelables spécialisé dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation de centrales de production d'électricité. La vocation de JPEE est de conserver la maîtrise des projets à long terme en étant investisseur majoritaire.



©Vincent POILLET/REA

JPEE est ainsi un partenaire historique de la Caisse des Dépôts dans le domaine des énergies renouvelables, et récemment grâce à deux projets financés par une des obligations affectées de l'institution. Un de ces projets est la centrale de Saint-Eusèbe, en Saône-et-Loire, dont la puissance installée maximale est de 10 MW. Depuis sa finalisation en 2018, la centrale injecte environ 12,7 GWh d'électricité par an sur le réseau, soit l'équivalent de la consommation électrique de 5 100 foyers.

Un écopâturage a également été mis en place sous la centrale afin d'entretenir écologiquement le terrain. JPEE participe à hauteur de 51 % dans ces deux projets et la Caisse des Dépôts à 49 %. La centrale est ainsi la 2^e plus grande centrale solaire de la région Bourgogne-Franche-Comté.

CHIFFRES-CLÉS

13 ha
Surface

10 MW
Puissance installée

+ de 5 000 foyers
hors chauffage
Consommation annuelle
en électricité

Liste des projets infrastructures de production d'énergie verte - Obligation verte de 2017



Typologie	Lien internet ⁽¹⁾	Opération	Avancement au 31/12/2019
Éolien (production d'électricité)		Parcs éoliens Ostwind - France 5 projets éoliens identifiés en partenariat avec la société OSTWIND International, développeur éolien	En exploitation
		Parcs éoliens Aalto Power - France Développement de 9 projets éoliens	En exploitation ⁽²⁾
		Parc éolien de Sainte-Rose - Guadeloupe (97) Développement et réalisation d'un parc éolien composé de 8 éoliennes, le plus grand projet d'énergie renouvelable du département	En construction
		Tramuntana (France*) Investissement dans 5 parcs éoliens développés par La Compagnie du Vent	En exploitation
Solaire thermodynamique (production d'électricité)		Centrale solaire thermodynamique eLLO - Llo (66) Développement et construction d'une centrale de production d'électricité à partir d'énergie solaire thermodynamique située dans la commune de Llo dans les Pyrénées orientales	En exploitation
Solaire photovoltaïque (production d'électricité)		Centrale photovoltaïque de Saint-Jean-de-Côle (24) Joint venture avec JPEE pour le développement d'une centrale photovoltaïque prête à construire	En exploitation
		Centrale solaire de Garein (40) Horizon Energies Exploitation d'une centrale solaire au sol sur <i>trackers</i> à Garein dans les Landes	Cédé
		Fonroche - Serres Photovoltaïques (FICE) - Roquefort (47) 8 actifs de serres solaires agricoles en Gironde	Cédé
		Fonroche Investissements AO (FIAO) - Roquefort (47) 6 actifs de serres solaires agricoles en Gironde	Cédé
Biomasse (production de chaleur)		Centrale de cogénération biomasse de Novillars (25) Développement, construction, financement et exploitation d'une usine de cogénération biomasse implantée sur le site industriel de la cartonnerie GemDoubs	En exploitation
Biomasse (production d'électricité)		Centrale biomasse Sylviana - Brignoles (83) Inova Var Biomasse Investissement pour la construction d'une centrale biomasse à Brignoles dans le Var	En exploitation ⁽²⁾
Biomasse (production de chaleur et d'électricité)		Centrale de cogénération biomasse Biomass Energy Solutions VSG - Vielle-Saint-Girons (40) Substitution à 100 % d'une chaudière au gaz naturel par une centrale de cogénération biomasse-bois et turbine à condensation à Vielle-Saint-Girons dans les Landes	En exploitation
		Centrale Cogénération Biomasse d'Estrées-Mons (80) Substitution à 100 % d'une chaufferie à gaz naturel installée sur le site industriel de la Conserverie Bonduelle d'Estrées-Mons (Somme) par une installation de biomasse-bois	En exploitation
Géothermie (production de chaleur)		Centrale géothermique ECOGI - Beinhem (67) Exploitation de chaleur d'origine géothermique profonde pour l'industrie (société Roquette Frères à Beinhem dans le Bas-Rhin)	En exploitation

(1) Les liens internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

(2) Les parcs éoliens Aalto Power et la centrale Inova Var Biomasse ont été cédés courant 2020.

Liste des projets infrastructures de production d'énergie verte - Obligation durable de 2019



Typologie	Lien internet ⁽³⁾	Opération ⁽¹⁾	Avancement au 31/12/2019
Éolien (production d'électricité)		Parcs éoliens Brinay Énergie - France Partenariat SPRITZ avec JPEE pour le financement, la construction et l'exploitation de projets éoliens et solaires en France	En construction (premier projet engagé basé à Brinay dans le Cher)
		Parc éolien Foye Énergie - Charente Maritime (17) Développement de 5 éoliennes avec SERGIES	En exploitation
Solaire photovoltaïque (production d'électricité)		Centrale photovoltaïque de Saint Eusèbe - Saone et Loire (71) Joint venture avec JPEE pour le développement d'une centrale photovoltaïque prête à construire	En exploitation
		Centrale photovoltaïque à Cambrai – Haut de France (59) Projet de 9,90 MW avec SUN'R	En exploitation
Biomasse (production de chaleur et d'électricité)		Centrale de cogénération biomasse - Bazancourt (51) Cette centrale fournira l'électricité verte à Enedis et de la vapeur à un industriel de la zone	En construction (mise en service prévue en 2020)

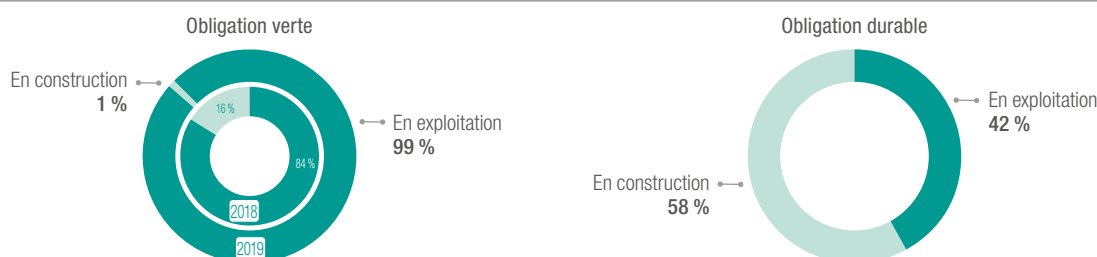
Indicateurs d'impact des projets infrastructures de production d'énergie verte

Émission concernée	Stade de développement	Capacité installée (électricité et chaleur) (MW)	Production d'électricité et de chaleur (MWh/an)	Émissions de GES évitées (tCO ₂ eq/an)	Ménages couverts (nombre)	Emplois directs soutenus (ETP/an)
Obligation verte de 2017	En exploitation	151	438 930	67 397	83 783	61
	En construction ⁽⁴⁾	1	1 546	1 215	322	8
	Total	152	440 476	68 612	84 105	69
Obligation durable de 2019	En exploitation	13	17 952	1 095	3 881	3
	En construction	18	51 330	10 053	2 884	97
	Total	31	69 282	11 158	6 765	100

Données arrêtées au 31/12/2019 correspondant à l'impact annuel calculé au prorata de la participation de la Caisse des Dépôts dans chaque projet.

■ Indicateurs calculés au prorata

Capacités installées par stade de développement en 2019 (par rapport à 2018)



(3) Les liens internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

(4) Impacts projetés à la mise en exploitation (hormis pour l'indicateur relatif aux emplois directs soutenus qui tient compte des impacts réels observés en N-1 des actifs en cours de construction).

Indicateur	Méthodologie de calcul
Tonnes d'émissions de GES évitées	(production d'électricité / de chaleur 'MWh') x (ratio moyen d'émissions directes par MWh consommé). Le ratio d'émission est adapté selon la zone géographique et le type d'énergie produite (électricité, chaleur ou cogénération) par l'actif. Ex : pour la France métropolitaine, le ratio utilisé est de 0,061 tCO ₂ eq/MWh selon RTE pour de la production d'électricité.
Nombre d'emplois directs soutenus	(montant total du projet) x (ratio d'ETP par millions d'euros) Le ratio d'ETP est adapté selon le type de projet (solaire, éolien, biomasse...) et son stade de développement (construction ou exploitation). Ex : pour des emplois directs soutenus pour la construction d'une infrastructure de panneaux solaires photovoltaïques, le ratio utilisé est de 4,15 ETP/M€, selon l'ADEME.
Nombre de foyers alimentés en électricité verte	(production d'électricité / de chaleur 'MWh') x (ratio moyen de MWh consommé par ménage) Le calcul est adapté selon le stade de développement de l'actif (construction ou exploitation), sa zone géographique (France métropolitaine ou outre-mer) et le type d'énergie produite (électricité ou chaleur). Ex : pour les ménages couverts en électricité verte en France métropolitaine, le ratio utilisé est de 4,63 MWh/ménage selon la CRE.

Immobilier vert



L'obligation verte et l'obligation durable permettent de financer des constructions neuves ainsi que des opérations de réhabilitation lourde de bâtiments ciblant de meilleures performances énergétiques et environnementales en visant des niveaux avancés de labellisation.

Focus sur le projet IntenCity, campus tertiaire de Schneider Electric à Grenoble (38) - Construction



Tout juste livré en juin 2020, le projet immobilier IntenCity est implanté sur la "Presqu'île" de Grenoble, un pôle d'excellence scientifique et universitaire soutenu au titre d'ÉcoCités par le Programme d'investissement d'avenir⁽¹⁾. IntenCity, campus tertiaire de Schneider Electric, offre un très haut niveau de performance environnementale, ainsi que de qualité de vie et de travail. En effet, avec un niveau équivalent BEPOS et certifié LEED niveau Platinum, le bâtiment se veut exemplaire en termes de production énergétique et énergies renouvelables, avec l'utilisation de panneaux photovoltaïques et d'éoliennes sur les toits, de la géothermie ou encore de récupération des eaux grises.

La simulation énergétique a d'ailleurs fait partie du projet dès sa conception, avec des études réalisées en BIM ⁽²⁾ et une maquette numérique. Durant l'exploitation, cette maquette sera le "jumeau numérique" du bâtiment, permettant une gestion de l'énergie optimale au quotidien et en temps réel en fonction des usages (déplacements, éclairage...), grâce notamment à des capteurs d'occupation. La Caisse des Dépôts investit à 40 % dans ce projet, au côté de la Caisse d'épargne.

CHIFFRES-CLÉS

4 500 m²
de panneaux
photovoltaïques

2 éoliennes
en toiture

moins de
37 kWh/m²/an

1 350
collaborateurs

Certifications et labels environnementaux obtenus
LEED Platinum
BEPOS

(1) Programme mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs pour les territoires.

(2) Building Information Modeling.

Liste des projets immobiliers

Obligation verte de 2017



Typologie	Lien internet (1)	Opération	Performance cible	Avancement au 31/12/2019
Tertiaire (construction neuve)		Tour La Marseillaise EUROMÉDITERRANÉE Marseille (13) Tour de bureaux conçue par Jean Nouvel (IGH 135 m - 38 000 m² SUBL) Acquisition en VEFA	HQE niveau Excellent LEED Gold	Livré
		Enjoy - Paris (75) Immeuble de bureaux de 16 971 m² SU environ situé dans la ZAC des Batignolles (Paris 17 ^e)	RT 2012, BEPOS Effinergie 2013 (Bâtiment à énergie positive), HQE Excellent (référentiel 2011), BREEAM Very Good (référentiel 2013), BiodiverCity (meilleurs efforts)	Livré
		Austerlitz - Paris (75) Immeuble de bureaux de 15 007 m² SU situé à proximité de la gare d'Austerlitz (Paris 13 ^e)	Effinergie +, HQE Bâtiments tertiaires niveau Exceptionnel (référentiel 2013), BREEAM International New Construction niveau Excellent (référentiel 2013), BiodiverCity (meilleurs efforts)	Livré
		Étincelle - Le Bourget du Lac (73) Ensemble immobilier de 11 900 m² de SDP situé dans le Technopôle Savoie Technolac, pris à bail par EDF	BREEAM niveau Very Good (Option Excellent) HQE (bâtiment tertiaire neuf)	Livré
Tertiaire (réhabilitation lourde)		Châteaudun - Paris (75) Immeuble de bureaux de 10 843 m² SU situé rue de Châteaudun (Paris 9 ^e)	BREEAM Major Refurbishment niveau Very Good, HQE Rénovation niveau Exceptionnel, BBC Effinergie Rénovation 2009, BiodiverCity	Livré
Sanitaire et social (construction neuve)		Résidence Sophia - Nîmes (30) Construction d'une résidence services seniors de 100 logements, exploitée par DOMITYS (groupe NEXITY)	Habitat et Environnement (H&E) par Cerqual	Livré
		EHPAD Les Terrasses du Rhône - Chasse sur Rhône (38) Constitution d'une SCI afin d'acquérir en VEFA ou CPI les murs d'un EHPAD de 80 lits donné à bail au Centre Hospitalier de Vienne	Habitat et Environnement (H&E) par Cerqual	Livré
		EHPAD La Résidence - Vernouillet (78) Projet de démolition et de reconstruction d'un EHPAD intercommunal de 95 lits sur le site du Château de Vernouillet	HQE niveau Excellent Effinergie	Livré
		Résidence Blanche de Castille - Trélazé (49) Résidence services seniors	+ Habitat Neuf - Mention "Habitat Respectueux de l'Environnement" Effinergie +	Livré
		Résidence Domitys La Majolique - Béziers (34) Résidence services seniors	NF Habitat par Cerqual	Livré
Logements (construction neuve)		Émergence - Paris (75) Immeuble de 48 logements d'une surface habitable de 3 114 m² situé dans la ZAC des Batignolles (Paris 17 ^e)	RT 2012, Habitat et Environnement (H&E) Profil A Option Performance, BiodiverCity (meilleurs efforts)	Livré
Ensemble hôtelier (construction neuve)		Hôtel Porte Dorée - Paris (75) Hôtel de 255 chambres situé à la Porte Dorée (Paris 12 ^e)	BREEAM Bespoke International niveau Very Good (référentiel 2013)	Cédé
Logements (réhabilitation lourde)		Caserne de Reuilly - Paris (75) Immeuble de 132 logements d'une surface habitable de 7 910 m² situé dans le bâtiment central de l'ancienne caserne de Reuilly (Paris 12 ^e) faisant l'objet d'une restructuration lourde	Respect du Plan Climat Paris (consommation énergétique < 80 kWh/m²/an en énergie primaire, initialement 104 kWh ep/m²/an), Habitat & Environnement (H&E) option Effinergie et Rénovation	Réhabilitation en cours (livraison prévue fin 2 ^e trimestre 2020)

(1) Les liens internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

Liste des projets immobiliers

Obligation durable de 2019



Typologie	Lien internet ⁽²⁾	Opération	Performance cible	Avancement au 31/12/2019
Tertiaire (construction neuve)		Gratte-Ciel Centre - Villeurbanne (69) Centre commercial	BREEAM niveau Very Good	En construction
		Citevolia - Fleury les Aubrais (45) Immobilier d'entreprise	HQE Effinergie +	Livré
		IntenCity - Grenoble (38) Immobilier d'entreprise	LEED Platinum	En construction (livraison prévue en 2020)
		Lillénium bureaux - Lille (59) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	Livré
		Immeuble 3 cubes Rovaltain - Alixan (26) Immobilier d'entreprise	Effinergie + Certivea	Livré
		Le 380 - Villeurbanne (69) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	Livré
		Arteparc - Lesquin (59) Immobilier d'entreprise - 1 ^{er} parc tertiaire de 3 ^e génération de la région Hauts de France	Effinergie +	N/A
		InNova - Bordeaux (33) Immobilier d'entreprise	HQE Bâtiments durable Label Well	Livré
		La Duchère - Lyon (69) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	Livré
		HautePierre - Strasbourg (67) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	Livré
		Le Flyer - Lyon (69) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good BBE Effinergie 2017	En construction (livraison prévue en 2020)
		BIOT - Sophia Antipolis Arterparc (06) Immobilier d'entreprise	HQE niveau Excellent	1 bâtiment livré, 2 bâtiments livrés en 2020 et 2021
		Quai des Caps (Ilot Cap Leeuwin) - Bordeaux (33) Immobilier d'entreprise	BREEAM niveau Very Good	En construction (livraison prévue en 2021)
		Chapelle SOHO - Paris (75) Immobilier d'entreprise	Effinergie +	Livré
		Grand Cœur - Nancy (54) Entreprise	Effinergie +	1 ^{er} immeuble de bureaux livré en octobre 2019
Tertiaire (réhabilitation lourde)		Immeuble #V2 - Saint-Ouen (93) Construction d'une ensemble immobilier de bureaux neuf développant environ 13 500 m²	Effinergie + : BBC 2017 - Label bas carbone E+/C- : niveau 2 sur l'énergie et niveau 1 sur le carbone - HQE Bâtiment durable Neuf 2016 : niveau Excellent - BREEAM International New Construction : niveau Excellent	En construction (livraison prévue en 2022)
		Immeuble "Ile-de-France" - La Défense (92) Restructuration et sur-élévation d'un actif de bureaux à La Défense qui développera environ 53 000 m²	HQE Neuf 2016 - Niveau Exceptionnel ; BREEAM International New Construction 2016 - Niveau Excellent ; Effinergie +	En construction (livraison prévue en 2023)
Logements (construction neuve)		B013 Illumine - Paris (75) Restructuration d'un immeuble de bureaux	BREEAM International New construction 2016 : niveau excellent ; WELL : niveau gold	En construction (livraison prévue en 2020)
		Hôtel Eklo - Toulouse (31) Ensemble hôtelier	Label E+C	En construction (livraison prévue en 2022)
		Hôtel Malakoff Okko - Lille (59) Ensemble hôtelier	BREEAM niveau Very Good	En construction (livraison prévue en 2022)
		La Maréchalerie - Rueil Malmaison (92) Vente en état futur d'achèvement d'un immeuble de logements qui comprendra 49 appartements	RT 2012 ; Certification H&E profil A, option performance Effinergie+ (RT2012 - 10%) ; Label BiodiverCity	En construction (livraison prévue en 2021)
		Vanves (92) Vente en état futur d'achèvement d'un immeuble de logements qui comprendra 50 appartements	RT 2012 - 10 ; Certifié BEE Label Biodiversity	En construction (livraison prévue en 2021)

(2) Les liens internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

Indicateurs d'impact des projets immobiliers

Émission concernée	Type d'opérations	Moyenne de la consommation d'énergie par m ² (kWhep/m ² /an)	Émissions de CO ₂ évitées par rapport à RT2012 (tCO ₂ eq/an)	Économies d'énergie par rapport à RT2012 (kWhep/an)	Emplois directs et indirects soutenus par les travaux de construction et de réhabilitation (ETP/an)
Obligation verte de 2017	Constructions neuves	75,5	359	2 859 715	1 034
	Réhabilitation	74,8	10	1 370 220	218
	Total	75,4	369	4 229 935	1 252
Obligation durable de 2019 ⁽¹⁾	Constructions neuves	73,3	203	1 202 798	733
	Réhabilitation	70,5	61	5 891 476	905
	Total	72,9	264	7 094 274	1 638

Données arrêtées au 31/12/2019 correspondant à l'impact calculé au prorata de la participation de la Caisse des Dépôts dans le projet, à l'exception de la consommation d'énergie par m².

■ Indicateurs calculés au prorata

Indicateur	Méthodologie de calcul
Économies d'énergie par rapport à RT2012 (kWhep/an)	$[(\text{consommation d'énergie théorique du bâtiment par m}^2/\text{an}) - (\text{consommation d'énergie de référence 'RT2012'})] \times (\text{surface})$
Émissions de CO ₂ évitées par rapport à RT2012 (tCO ₂ eq)	$[(\text{émissions de CO}_2 \text{ en kg par m}^2/\text{an}) + (\text{consommation d'énergie de référence 'RT2012' émissions de CO}_2 \text{ en kg par m}^2/\text{an}) + (\text{consommation d'énergie théorique du bâtiment})] \times \text{surface} \div 1\,000$
Emplois directs et indirects soutenus (nombre ETP/an)	$(\text{coût de construction du projet}) \times (\text{ratio d'ETP par million d'euros})$ En France, ce ratio est de 5,97 ETP par million d'euros dans la construction selon Eurostat

(1) Le taux de couverture des impacts des projets immobiliers adossés à l'obligation durable de 2019 est de 90% (selon le montant total adossé à l'immobilier).

Dépollution et réhabilitation de sites



La Caisse des Dépôts finance, à travers des fonds dédiés, la réhabilitation de sites pollués – majoritairement d'anciens sites industriels en milieu urbain – en vue de leur réaménagement. Ces opérations sont réalisées à travers des fonds professionnels de capital d'investissement (FPCI).

Ces fonds procèdent à l'acquisition de sites urbains pollués présentant un fort potentiel de redéveloppement, en vue de leur désamiantage, démolition et dépollution. Ils réhabilitent ensuite ces friches, et peuvent également participer à la réalisation de projets immobiliers à usage d'habitation ou d'activités diverses sur ces terrains. Au-delà des enjeux de santé publique, ces opérations comportent également une dimension environnementale importante, réduisant les surfaces polluées, souvent d'origine industrielle, et évitant l'étalement urbain.

Focus sur le projet Speed Rehab du fonds Brownfields 3



Premier chantier de dépollution à Saumur

Le parc immobilier d'ENGIE SA est majoritairement impacté (70 %) par l'histoire industrielle de Gaz de France (usines à gaz, stations gazo-métriques, stations de cracking, stations d'air propané) depuis environ 150 ans. Aujourd'hui, ce patrimoine est composé d'environ 400 sites tertiaires en propriété, implantés en cœur de ville, sur toute la France.

La société souhaitant accélérer la cession et la reconversion de ces sites tout en maîtrisant le risque environnemental, juridique et financier, un portefeuille de sites a été transféré à Brownfields et Vinci dans le cadre d'un partenariat. Le but est de finaliser ces reconversions en un minimum de temps, soit 5 ans, entre 2019 et 2024.

Cette stratégie de portefeuille de sites se révèle particulièrement pertinente car elle permet d'accélérer la reconversion, notamment de sites à bilan négatif, qui n'auraient pas pu être cédés séparément, en les compensant par des sites à bilan positif.

CHIFFRES-CLÉS

49 sites
concernés sur toute la France

360 000 m²
superficie totale
(de 500 à 40 000 m²/site)

2 200 logements
à venir

Liste des fonds de dépollution et de réhabilitation de sites

Émission concernée	Lien internet ⁽¹⁾	Opération	Performance cible
Obligation verte de 2017		Fonds professionnel de capital investissement (FPCI) Brownfields 2 Réhabilitation et redéveloppement de friches industrielles	Favoriser le développement urbain durable et la protection de l'environnement : maîtrise de la croissance de l'urbanisation, lutte contre l'étalement urbain, réduction des gaz à effet de serre et réduction de l'empreinte physique sur des espaces naturels privilégiant la dépollution et le réaménagement des sites existants (brownfields).
		Fonds Ginkgo I SCA, SICAR (Société en Commandite par actions) Remédiation de sites industriels significativement pollués	
		Fonds professionnel de capital investissement (FPCI) Ginkgo II (sister fund de Ginkgo I) Remédiation de sites industriels significativement pollués	
Obligation durable de 2019		Fonds professionnel de capital investissement (FPCI) Brownfields 3 Réhabilitation et redéveloppement de friches industrielles	

Indicateurs d'impact des projets de dépollution et réhabilitation de sites

Émission concernée	Statut d'acquisition	Sites à dépolluer (nombre)	Surface de terrain à dépolluer (ha)	Nature de destination des surfaces constructibles après dépollution (%)		Emplois directs et indirects soutenus (ETP/an)	Émissions de CO ₂ évitées (teqCO ₂ /an)
				Habitation	Activités		
Obligation verte de 2017	Sites acquis ⁽¹⁾	40	197	23 %	77 %	2 956	9 329
	Sites en cours de négociation	1	0,2	/	/	/	/
Obligation durable de 2019	Sites acquis ⁽²⁾	16	47	55 %	45 %	803	3 440
	Sites en cours de négociation	8	49	/	/	/	/

Données arrêtées au 31/12/2019.

Indicateurs calculés au prorata

Indicateur	Méthodologie de calcul
Emplois directs et indirects soutenus (nombre)	(coûts des travaux de construction après dépollution du site) x (ratio d'ETP par m ² de surfaces construites) En France, ce ratio est de 0,02 ETP par m ² construit selon la Fédération française du bâtiment.
Émissions de CO ₂ évitées (teqCO ₂ eq)	Le fait de réhabiliter des surfaces <i>brownfields</i> permet d'éviter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols de surfaces <i>greenfields</i> , évitant ainsi le rejet de CO ₂ dans l'atmosphère Un facteur moyen d'émission est calculé par hectare, soit 257 teqCO ₂ -ha-1

CHIFFRES-CLÉS

Près de
2 400 unités de logements
vont être développées

8 sites dépollués puis réhabilités
depuis 2017, soit 16 hectares

(1) Les liens internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

(2) Comprenant les sites cédés partiellement ou complètement.

Transition numérique



En favorisant l'accès aux services de base comme le numérique, la Caisse des Dépôts répond à une attente forte des citoyens, particulièrement dans des territoires ruraux délaissés par les opérateurs privés. En finançant 3 projets de réseaux de fibre optique, elle participe ainsi à la réduction de la fracture numérique.

Focus sur le projet Losange - Région Grand Est



À l'heure du tout numérique, l'accès à internet est devenu indispensable dans le quotidien de chacun. Or, les territoires ne sont pas tous égaux dans l'accès au numérique.

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, la Région Grand Est pilote, en partenariat avec sept départements, le déploiement de la fibre optique sur les communes délaissées par les opérateurs privés.

Ce projet de Réseau d'Initiative Publique (RIP), baptisé Losange et initié en 2017, porte les objectifs de rétablir d'ici 2023 l'équilibre d'accès au numérique entre le rural et l'urbain et de renforcer l'attractivité et la compétitivité économique des territoires de la Région.

La Région a ainsi missionné la société Losange pour assurer la conception, le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique public sur une durée de 35 ans.

La Caisse des Dépôts est le premier actionnaire de ce projet, avec une prise de participation à 33 %.

CHIFFRES-CLÉS

7
départements

3 404
communes

Près
d'1 million de prises

600 entreprises
et + de 2 000 personnes
embauchées

Liste des projets de réseaux de fibre optique

Lien internet ⁽¹⁾	Opération	Performance cible	Avancement
	Cap Fibre - Nord et Pas-de-Calais Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit	Objectif de couverture très haut débit du territoire concerné : 100 %	En construction (fin prévue en 2021)
	Losange - Région Grand Est Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit		En construction (fin prévue en 2022)
	Rosace - Alsace Société projet chargée de la conception, de l'établissement, de l'exploitation, de la commercialisation et du financement du réseau d'initiative publique très haut débit		En construction (fin prévue en 2021)

Indicateurs d'impact des projets de réseaux de fibre optique

Émission concernée	Taux de couverture de la zone d'initiative publique (%)	Taux de prises raccordées (%)	Emplois directs soutenus en phase d'installation (ETP/an)	Bénéficiaires des parcours de formation créés (nbr/an)	Heures de formation (h/an)
Obligation durable de 2019	31 %	20 %	143	227	102 092

Données arrêtées au 31/12/2019 correspondant à l'impact calculé au prorata de la participation de la Caisse des Dépôts dans le projet, à l'exception des taux.

 Indicateurs calculés au prorata

(1) Les liens internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

Éducation et insertion professionnelle



En choisissant d'investir dans deux réseaux de formation sans but lucratif via son obligation durable, la Caisse des Dépôts agit pour l'insertion des personnes sans formation ou expérience professionnelle, et/ou éloignées de l'emploi dans toute la France.

Focus sur le projet Simplon

Simplon.co a été cofondée en 2013 par Frédéric Bardeau son actuel Président, avec l'ambition de former le plus grand nombre au digital et à ses métiers (développeur web, data, concepteur, culture tech, ...). Premier réseau français de formations gratuites labellisées par l'État Grande École du Numérique, Simplon compte 99 Fabriques en France et à l'international, qui accueillent une ou plusieurs formations, parfois un Fablab et/ou des activités de production.



L'inclusion est au cœur du projet de Simplon : les formations s'adressent de manière prioritaire à des talents qui sont éloignés de l'emploi et/ou sous-représentés dans le numérique (jeunes de moins de 25 ans ayant quitté le système scolaire, personnes peu ou pas diplômées, personnes issues de territoires ou de milieux fragiles, demandeurs d'emploi ou allocataires du RSA, seniors, personnes réfugiées ou primo-arrivantes, en situation de handicap). Sans aucun prérequis technique, les formations Simplon sont accessibles sur critères sociaux et avec un objectif de parité hommes femmes à 2021.

Agréée ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale), Simplon respecte des engagements forts en termes de lucrativité limitée, de gouvernance participative et d'écarts de salaires et soutient les associations, les porteurs de projets solidaires ou les ONG à se développer et à se digitaliser. Toujours dans l'objectif de faciliter l'accès au numérique, Simplon initie également des enfants et des jeunes au code.

CHIFFRES-CLÉS

79
fabriques en France

5 924 personnes formées
ou en cours de formation en France
depuis la création
40 % de femmes

80 %
de demandeurs d'emploi

Liste des projets éducation et insertion professionnelle

Lien internet ⁽¹⁾	Opération	Performance cible
	Écoles de Production - France Réseau d'établissements privés d'enseignement technique, à but non lucratif, reconnus par l'État	Permettre l'insertion future des jeunes, âgés d'au moins 15 ans, en difficulté avec le système traditionnel d'enseignement
	Simplon - France Réseau d'école de formation aux métiers du numérique, labellisée grande école du numérique et ESUS	- Passer de 2 000 à 10 000 personnes formées par an (décrocheurs, chômeurs, femmes...) en 2023 - Passer de 44 à 100 fabriques en France et à l'étranger

Indicateurs d'impact des projets éducation et insertion professionnelle

Émission concernée	Indicateurs ⁽²⁾	Total	Pourcentage de femme	Pourcentage d'homme
Obligation durable de 2019	Personnes formées accompagnées (nbr/an)	108	36 %	64 %
	Taux de sorties positives	66 %	38 %	62 %
	Sorties pour l'emploi	42 %	/	/
	Sorties pour formation	24 %	/	/
	Heures de formation des bénéficiaires (h/an)	17 403	/	/
	Emplois directs soutenus (ETP/an)	28	/	/

Données arrêtées au 31/12/2019 correspondant à l'impact calculé au prorata de la participation de la Caisse des Dépôts dans le projet, à l'exception des taux.

 Indicateurs calculés au prorata

(1) Les liens internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.

(2) Taux de couverture : 50 %, représentant le taux de réponses aux enquêtes de sorties.

Immobilier social



Solifap, société d'investissements solidaires, a été créée en 2014 dans l'objectif d'apporter les investissements nécessaires aux acteurs associatifs qui œuvrent contre le mal-logement afin de contribuer au développement de leurs actions et pour accroître l'offre de logements pour les plus défavorisés. En soutenant Solifap, la Caisse des Dépôts participe ainsi à la création ou au maintien de logements très sociaux sur le territoire.

Focus sur un projet de Solifap à Sète

En 2018, Solifap a acheté un immeuble à Sète et l'a confié à l'association Adage, qui ne pouvait pas financer seule l'opération. Cet immeuble, construit en 1900, fut transformé en 6 logements très sociaux permettant d'accueillir jusqu'à 14 personnes.

Le nombre d'opérateurs agréés à la Maîtrise d'ouvrage d'insertion étant très faible dans la région, cette opération tenait à cœur à la fondation Abbé Pierre qui l'a initié. Le projet permet notamment de répondre à des besoins importants de logements accessibles à des personnes ayant des ressources très faibles, la ville de Sète ne comptant que 13 % de logements sociaux en 2016, au moment de l'étude du dossier. La ville compte aujourd'hui 20,1 % de logements sociaux ⁽¹⁾. 361 000 € de travaux ont ainsi été réalisés avec une ambition forte sur le plan environnemental en visant une diminution de 60 % de la consommation énergétique.

ENTRETIEN

Yacine MEGHZILI, chef de projet rénovation urbaine à la ville de Sète
et **Guilhem MAZOYER**, chargé d'opérations Maison du Logement ADAGES

En quoi Solifap a permis la réalisation de ce projet ?

GM : "Avec la Maison du Logement, on avait déjà monté un projet de bail à réhabilitation et nous étions en recherche d'un second projet. À Sète, une forte dynamique collective a créé des conditions favorables et on a voulu tenter de nouveau l'expérience. On a regardé pour acheter nous-mêmes au départ et, dans nos simulations, il est apparu que l'achat par Solifap rendait l'opération plus intéressante. Solifap a permis de lever les freins et d'accélérer les prises de décision. On sait que sur ce territoire, s'il n'y a pas de mise en lien des partenaires au départ, les projets ne se font pas. L'AVIS 34 a joué ce rôle. La Fondation Abbé Pierre et Sète Agglo Méditerranée ont eu un rôle aussi déterminant".

Quel a été l'intérêt du projet pour le quartier et la ville ?

YM : "Au début du 20^e, c'était un quartier de prostitution, les marins venaient là. Quand les activités du port ont changé, les immeubles ont été récupérés par les marchands de sommeil et il y avait beaucoup d'insalubrité, même de risques sur la solidité des immeubles. On a presque rénové toute la rue en essayant de faire des choses différentes : des T1, T2 mais aussi T3 et T4. On mixe aussi les types de logements (logement social, accession libre, centres d'hébergements ou logements d'insertion) pour créer une mixité sociale. La rue est aujourd'hui attractive pour tous les types de public".

Quelle a été la relation entre Adage et les acteurs locaux ?

GM : "Ce que je retiens, c'est qu'il y a eu un gros travail avec l'agglomération. Ils venaient de prendre la compétence Logement et il a fallu leur expliquer comment fonctionne la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion. Ils étaient très à l'écoute, ils cherchaient à comprendre. On leur a expliqué que leur subvention était un moyen de pérenniser la vocation sociale d'un bien pendant 30 ans. Ça les a convaincus et l'agglomération a participé au projet à hauteur de 50 000 €".



M. Mazoyer de l'association Adages
et M. Royer, locataire à Sète

©Solifap

(1) La plupart des communes doivent disposer d'un nombre minimum de logements sociaux proportionnel à leur parc de résidences principales (20 % ou 25 %).

Indicateurs d'impact des projets de Solifap

Émission concernée	Bénéficiaires (nbr/an)	Nouvelles places créées (nbr/an)	Économies de la facture énergétique après rénovations (€/an) ⁽²⁾	Emplois directs soutenus (ETP/an)	Emplois directs soutenus pendant la phase de rénovation (ETP/an)
Obligation durable de 2019	16	10	9 086	64	6

Données arrêtées au 31/12/2019 correspondant à l'impact calculé au prorata de la participation de la Caisse des Dépôts dans le projet.

 Indicateurs calculés au prorata

(1) Sur la totalité de l'immeuble.

Économie sociale et solidaire



Représentant près de 10 % du PIB français, l'économie sociale et solidaire (ESS) concilie efficacité économique et impact sociétal. L'émission de l'obligation durable permet de participer au financement de 26 projets très différents via le fonds NovESS, qui accompagne le changement d'échelle des entreprises de l'économie sociale et solidaire à objectifs sociaux mais aussi environnementaux.

Focus sur un projet du Fonds NovESS: Moulinot



Moulinot Compost & Biogaz est une entreprise solidaire d'utilité sociale créée en 2013 par Stephan Martinez, un restaurateur qui constate le gaspillage de ressources organiques que représentent l'enfouissement et l'incinération des restes alimentaires dans ses établissements.

Aujourd'hui, l'entreprise forme des restaurateurs au tri, réalise des collectes sélectives de déchets organiques, puis assure leur traitement en compostage ou en méthanisation. Ce type de valorisation produit des engrais organiques qui permettent de lutter contre l'appauvrissement des sols, ainsi que du biogaz, un carburant dont l'empreinte écologique est meilleure que ses alternatives, et qui est d'ailleurs utilisé par les camions de collecte de l'entreprise. Enfin, en tant qu'Entreprise d'Insertion, Moulinot Compost et Biogaz emploie des personnes éloignées de l'emploi, notamment dans le département de Seine-Saint-Denis. Elle permet ainsi leur intégration socio-économique : formation professionnelle sur temps de travail, accompagnement au passage de permis de conduire, ou encore l'aide à la gestion de problématiques d'accès au droit, à la santé, et au logement.

CHIFFRES-CLÉS 2019

Près de
12 000 tonnes
de déchets collectés

Près de
10 000 tonnes
d'engrais organiques
produits

+ d'1 million de mètre³
de biogaz produits

31 personnes
en parcours d'insertion
dont 23
recrutées en CDI

Indicateurs d'impact des projets du fonds NovESS

Émission concernée	Bénéficiaires (nbr/an)	Émissions de CO ₂ évitées (tCO ₂ eq/an)	Structures/projets entrepreneux soutenus (nbr/an)	Emplois directs soutenus (ETP/an)
Obligation durable de 2019	91 632	17 242	198	2391

Données arrêtées au 31/12/2019 correspondant à l'impact calculé au prorata de la participation de la Caisse des Dépôts dans le projet.

■ Indicateurs calculés au prorata

Santé et médico-social



Cette catégorie d'actif est la seule pouvant être adossée aux trois types d'obligations (verte, sociale et durable). En effet si son utilité première est l'accompagnement du vieillissement de la population, notamment par la construction, rénovation, extension de résidences seniors, et le soutien des professionnels de santé dans ce secteur, une certaine performance environnementale des bâtiments doit être respectée pour que l'actif soit éligible à un adossement.

Focus sur le projet de résidence “La Cantate” à Dunkerque



Ce projet va permettre de répondre à un fort besoin d'hébergement pour personnes âgées autonomes à Dunkerque, ville membre du programme Action Cœur de Ville.

La résidence sera située en hypercentre-ville et le bâtiment comprendra 129 logements et 90 places de stationnement sur 6140m² habitables avec, à l'usage exclusif des résidents, un jardin extérieur, un espace bien-être (coiffure, piscine, gym, balnéo...), un bar, un restaurant, salon TV/cinéma.

La médiathèque et un théâtre font face à la résidence et les commerces de proximité (supermarché, pharmacie, presse...) sont situés à moins de 300 mètres du site.

Cet hébergement permet aux personnes de ne pas rester seules, de bénéficier de services diversifiés et quotidiens, tout en ayant leur propre appartement adapté à leurs besoins en plein centre-ville.

CHIFFRES-CLÉS

129
logements

20 emplois pérennes
non délocalisables

Bâtiment labellisé
NF Habitat – HQE Very Good

Liste des projets santé et médico-sociaux

Lien internet ⁽¹⁾	Opération	Performance cible	Avancement
	Résidence service seniors Black Swans - Strasbourg (67)	Certification Habitat et Environnement (H&E)	Livré
	Résidence service seniors La Haie Vigne - Caen (14)	Certification Habitat et Environnement (H&E)	Livré
	Résidence service seniors Le Fil de Soie - Calais (62)	Certification Habitat et Environnement (H&E)	Livré
	Résidence service seniors Les Tourmalines - Carpentras (84)	NF Habitat	En construction
	Résidence service seniors Les Tisserands - Beauvais (60)	NF Habitat	En construction
	Résidences services seniors Villas Ginkgos - Mont-de-Marsan (40)	NF HQE 6*	En construction
	EHPAD du Centre Hospitalier Saleins - Bracon (39)	HQE Excellent	En construction
	Résidence service seniors Cosy Diem - Narbonne (11)	NF Habitat	En construction
	Résidence service seniors Holisae - Saint Pierre d'Oleron (17)	NF Habitat	En construction
	Résidence service seniors Villa Médicis - Saint-Cyr-L'école (78)	NF Habitat	En construction
	Résidence service seniors La Cantate - Dunkerque (59)	NF Habitat	En construction

Indicateurs d'impact des projets santé et médico-sociaux

Émission concernée	Nombre de bénéficiaires des RSS
Obligation durable de 2019	511

Données arrêtées au 31/12/2019 correspondant à l'impact calculé au prorata de la participation de la Caisse des Dépôts dans le projet.

 Indicateur calculé au prorata

(1) Les liens internet fournis redirigent vers un site tiers. La Caisse des Dépôts décline toute responsabilité à l'égard du recueil éventuel de données opéré par ces tiers ainsi qu'à l'égard des contenus y afférents qui sont sous la responsabilité de ces derniers.



Annexe

Glossaire

BBC: Bâtiment basse consommation.

BREEAM: Building Research Establishment Environmental Assessment Method.

Cédé: un actif cédé est un actif pour lequel la Caisse des Dépôts a vendu ses parts et n'est donc plus actionnaire du projet.

CRE: Commission de régulation de l'énergie.

EHPAD: Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

EMTN: Euro medium term notes.

En exploitation: désigne une infrastructure finalisée et produisant de l'énergie.

ETP: Équivalent temps plein.

GES: Gaz à effet de serre.

Ha: Hectare.

HQE: Haute qualité environnementale.

INSEE: Institut national de la statistique et des études économiques.

kWh_{ep}: Kilowatt-heure d'énergie primaire.

LEED: Leadership in Energy and Environmental Design.

Livré: désigne un bâtiment finalisé.

MW: Mégawatt.

MWh: Mégawatt-heure.

OAT: Obligations assimilables du trésor.

tCO₂eq: Tonne d'équivalent CO₂.

TEE: Transition écologique et énergétique.

Taux reoffer: Taux de rendement final offert aux investisseurs. Un rendement négatif est reflété dans le prix d'émission qui sera alors supérieur au pair, i.e. supérieur à 100 %. Dans ce cas de figure, les investisseurs récupéreront une somme d'argent inférieure à la somme placée. Le taux de rendement est fonction du risque de crédit de l'émetteur: plus ce taux est faible, plus le risque que l'émetteur fasse défaut pendant la durée de vie de l'obligation est faible.

SCI: Société civile immobilière.

Spread reoffer: Rendement final offert aux investisseurs, exprimé par une marge par rapport à un benchmark. En tant qu'agence française, la Caisse des Dépôts mesure sa performance financière, autrement dit le taux de rendement de ses obligations, par rapport aux emprunts obligataires de l'État Français (Obligations Assimilables du Trésor - OAT).

SU (BL): Surface utile (brute locative).

VEFA: Vente en l'état futur d'achèvement.

Ce document est uniquement à des fins d'information. Ce document n'est pas un document de référence ou un prospectus. Il ne contient pas ou ne constitue pas une offre de valeurs mobilières à la vente en France, aux États-Unis ou dans toute autre juridiction.

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant contribué à la production de ce rapport.

© Couverture : Panneaux solaires : Vincent POILLET/REA - Enfant : Evgeny Atamanenko

© p.3 : Jean-Marc Pettina

© Pictogrammes obligations verte et durable : Clara Stichelbaut

Groupe Caisse des Dépôts
56 rue de Lille
75007 Paris
T 01 58 50 00 00

 |  |  | 
caissedesdepots.fr



Pour la réussite de tous les projets